



Déclaration liminaire : Conseil national d'action sociale du 20 décembre 2018

L'année 2017 s'achève dans un contexte de plus en plus difficile pour les agents de ce ministère. Nous connaissons des attaques de plus en plus violentes contre le monde du travail, les privés d'emplois, les retraités.

Les politiques économiques et l'austérité choisie par ce gouvernement loin de permettre de réduire les dettes publiques ont contribué à les creuser. Dans la continuité des gouvernements précédents, est poursuivie la même logique : « *réduction de la dépense publique* ».

Les effectifs de la Fonction Publique vont encore baisser.

La perte du pouvoir d'achat pour les agents dépasse 14 % depuis 2000.

On enregistre plus de 35 000 suppressions d'emplois dans notre ministère en 15 ans. Ces suppressions sont catastrophiques pour les conditions de travail de nos collègues et pour l'accomplissement de nos missions.

Les mobilisations de cette année que ce soit contre la Loi Travail ou contre les restructurations et les suppressions d'emplois qui pourrissent le quotidien des agents démontrent un malaise que les ministres ne veulent pas admettre.

Notre ministère n'est pas épargné par les cas de souffrance au travail et malheureusement dans les services les collègues assistent impuissants à des tragédies, exemple le suicide d'un agent dans le Cher il y a quelques semaines.

La fédération des Finances CGT et son Union fédérale des retraités rappelle son exigence : une véritable politique sociale répondant aux besoins des agents actifs et retraités.

S'agissant des retraités, l'appauvrissement qui s'installe et qui frappe plus particulièrement les femmes fait surgir des besoins nouveaux. Face à cette situation, la fédération et l'Union fédérale des retraités CGT revendique tant au ministère que dans les différentes administrations du semi-public que les droits sociaux des agents actifs et retraités soient calculés sur la base de 3 % de la masse salariale des actifs et de 3 % du volume des pensions des retraités.

Nous constatons encore une fois, que dans le budget 2018 présenté aujourd'hui nous sommes loin de nos revendications.

Contrairement à ce que M. Darmanin a annoncé lors du CTM du 11 octobre dernier, je cite « *les crédits de l'action sociale ont été augmenté pour préserver le niveau des prestations* », nous ne voyons pas apparaître cette augmentation. Une fois de plus force est de constater que ce budget est en fort recul.

Et force est à nouveau de constater que ce budget est sans ambition.

Sans ambition en matière de restauration : tous les jours nous sommes interpellés sur les fermetures des petites structures de restauration, sans aucune concertation !
Sans ambition en matière de place de crèche : aucun berceau supplémentaire !

Sans ambition en matière de Protection sociale : la participation de l'employeur est infime !
Sans ambition en matière de vacances
Sans ambition en matière de Logement
Ceci n'étant pas du fait du travail reconnu des associations mais des choix politiques fait par Bercy.

Et on pourrait continuer comme cela longtemps.

Concernant l'agenda 2018 : dès aujourd'hui nous demandons pour le premier trimestre 2018, un groupe de travail dédié à la restauration.
Ensuite, un autre groupe de travail concernant les associations, leur gouvernance et les futures conventions d'objectifs et de moyens.
Il sera aussi important de réfléchir sur les besoins en matière de logement.

Il nous faudra également avoir une réflexion sur les besoins et la place de retraités dans l'organisation des structures sociales.

Nous reviendrons sur tous ces points lors de la discussion qui va suivre.

Nous rajouterons juste que concernant la venue d'experts ultramarins, nous aimerions être informés plus en amont afin de pouvoir convoquer un camarade.